



MAISON FAMILIALE RURALE ANNEYRON

Centre de Formation métiers de l'Horticulture et du Commerce

10 rue de l'Europe - 26140 ANNEYRON

☎: 04.75.31.50.46

☎: 04.75.31.40.72

mfr.annayron@mfr.asso.fr

www.mfranneyron.com



Programme CERTIPHYTO décideur primo demande entreprise non soumise à agrément

Sessions 2020

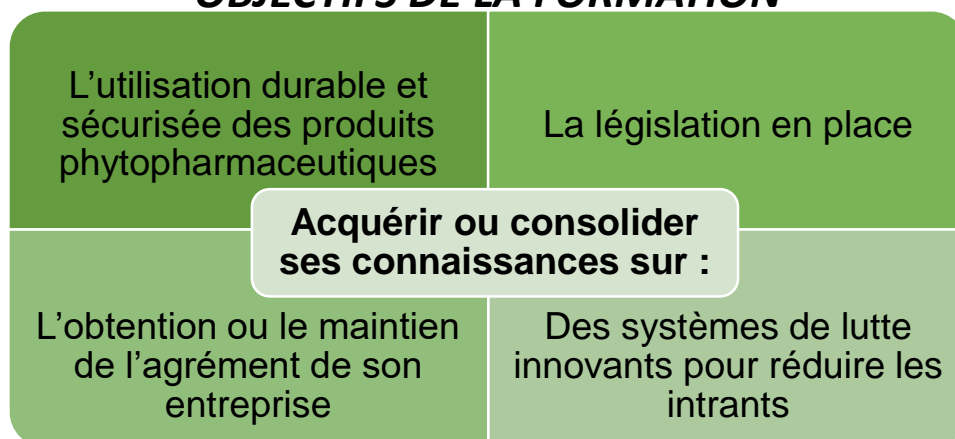
Lieu de formation : MFR Anneyron

La réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques constitue une attente citoyenne forte et une nécessité pour préserver notre santé et la biodiversité. Le plan Écophyto II+ matérialise les engagements pris par le Gouvernement et apporte une nouvelle impulsion pour atteindre l'objectif de réduire les usages de produits phytopharmaceutiques de 50% d'ici 2025 et de sortir du glyphosate d'ici fin 2020 pour les principaux usages et au plus tard d'ici 2022 pour l'ensemble des usages. Le programme CERTIPHYTO s'inscrit dans cette démarche afin d'accompagner les utilisateurs pour un meilleur usage des produits phytopharmaceutiques.

public concerné : Les personnes qui décident, achètent, organisent et/ou appliquent des produits phytosanitaires dans les exploitations agricoles et les collectivités territoriales.

Pré-requis : savoirs de base (lire, écrire et compter)

OBJECTIFS DE LA FORMATION



3 GRANDS THEMES

Réglementation et sécurité environnementale (4H)

Santé et sécurité de l'applicateur (4H)

Réduction des intrants et moyens de lutte alternatifs (5H)

Pédagogie : supports de cours adaptés et actualisés (diaporamas, études de cas), retours d'expériences des participants

Durée : 14 heures (dont 1 heure pour le test)

Suivi de l'action : émargement par les stagiaires et le formateur (présence obligatoire)

Modalités d'évaluations :

Un test de positionnement collectif par thématique (10 questions par thématique)

Un test informatique individuel de validation des acquis en fin de formation (score de 15/30 nécessaire pour obtention du certificat) d'une durée de : **1 heure**

Bordereau de score et attestation de formation remis en fin de parcours

Certificat CERTIPHYTO (validité 5 ans) à demander individuellement sur le site

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises> dans les 6 mois qui suivent la formation

Coût de la formation : nous consulter (prise en charge possible pour les cotisants VIVEA /FAFSEA)

Formatrice : Le Tellier S. **Contact** : Narbonnet A. tél: 0649298489

mail: anthony.narbonnet@mfr.asso.fr

THEME 1 : REGLEMENTATION ET SECURITE ENVIRONNEMENTALE (4 heures)

• **Module 1 : présentation du plan écophyto et du programme certiphyto**

• **Module 2 : Composition des produits et AMM**

- Qu'est-ce qu'un produit phytosanitaire ? Définitions, rôles
- Les grandes familles de produits
- Les modes d'action des produits phytosanitaires
- Devenir des produits phytosanitaires au sein de l'environnement (eau, sol, air et mention abeille)
- L'Autorisation de Mise sur le Marché (notion d'usage, champ d'activités, ...)
- Actions de contrôle des produits phytosanitaires
- Les différentes sources d'information
- État des lieux en France et Rhône-Alpes

• **Module 4 : dangerosité pour l'environnement**

- Connaissance des dangers des produits, situations d'exposition aux dangers
- Types de pollution
- - Devenir des produits phytopharmaceutiques
- Situations de contamination avant, pendant et après le traitement
- Facteurs favorisant et aggravant les contaminations
- - Risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention, prévention des risques
- Zonage (zones protégées, périmètre de captage)

• **Module 3 : matériel d'application des produits phytosanitaires**

- L'aire de remplissage (réglementation et présentation de l'aire idéale)
- Le matériel de pulvérisation (rôle de la pulvérisation, étalonnage, réglage du matériel,...)
- Aspects réglementaires de la pulvérisation (Contrôle des pulvérisateurs, ZNT et DVP, mélanges autorisés, traçabilité)

• **Module 5 : transport et stockage**

- Transport (ADR, réglementation)
- Stockage (ICPE, réglementation, l'aire de stockage idéal)

• **Module 6 : gestion des déchets phytosanitaires**

- Gestion des EVPP et des PPNU (réglementation, stockage, élimination, ADIVALOR)
- Gestion des effluents (épandage et vidange, procédés de traitement des effluents)

THEME 2 : SANTÉ ET SÉCURITÉ DE L'APPLICATEUR (4 heures)

• **Module 1 santé et sécurité partie MSA**

- Définition d'un risque
- La fiche de sécurité
- Les anciens symboles de danger :
- Les symboles de danger actuels(Système SGH)
- Les phrases de risques :
- Les produits CMR
- La fiche de données de sécurité
- Les facteurs d'expositions aux produits phytosanitaires
- Les voies de pénétration des produits phytosanitaires au sein du corps
- Conduite à tenir en cas d'intoxication et surveillance médicale

• **Module 2 : se protéger**

- Réglementation
- Les tâches exposantes
- La cabine filtrante
- Les équipements de protection individuelle (EPI)
- Gestion des EPI après usage
- Pour aller plus loin...(DUERP +ERC)

THEME 3 : REDUCTION DES INTRANTS ET MOYENS DE LUTTE ALTERNATIFS (5 heures)

• **Module 1 : les bonnes pratiques de traitement**

- raisonner les interventions)
- Techniques culturales (rotation des cultures, implantation de haies, enherbement)
- Adventices (les reconnaître avant d'intervenir, chimiques/méthodes alternatives)
- Bien connaître les pesticides (avantages, inconvénients)
- Surveiller les conditions météo (vent, pluie, soleil)
- Communication (clients, riverains, professionnels)

• **Module 2 : les techniques alternatives**

- Pourquoi les utiliser ?
- Les différentes méthodes (alternatives mécaniques/biologiques/culturelles et prophylaxie)
- Étude comparative des utilisations de produits. -Raisonnement des interventions
- Prophylaxie (alternative au désherbage, aux ravageurs et maladies)

Possibilité de déjeuner au restaurant de la MFR (prix du repas : 12€ TTC)

